



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.489/4



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

PNUE

10 mars 2021
Français
Original : Anglais

Deuxième réunion du comité de pilotage du projet IMAP-MPA financé par l'UE

Vidéoconférence, 24 mars 2021

Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication du projet mis à jour

Plan de communication et de visibilité

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'autres exemplaires.

Contents

1. Introduction	1
2. Objectifs et groupes cibles	1
2.1 Objectifs généraux de communication :	1
2.2 Groupes cibles :	2
2.3 Résultats spécifiques pour chaque groupe cible, liés aux objectifs de l'action et aux phases du cycle du projet.....	2
3. Activités de communication régulières (non liées à des réunions/ateliers/manifestations) :.....	3
3.1 Nature et typologie des activités :.....	3
3.2 présence Web:.....	4
3.3 Réseaux sociaux	4
3.4 Les événements de communication à venir :	4
3.5 Résultats escomptés et indicateurs connexes.....	4
4. Ressources	5
4.1 Ressources humaines.....	5
4.2 Ressources financières.....	5
5. Liste provisoire des activités de communication innovantes :.....	5
6. Produits de communication/visibilité déjà réalisés.....	6

1. Introduction

1. Le projet "Vers le bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives et efficacement gérées et surveillées" (ci-après dénommé projet IMAP-MPA), est financé par l'Union européenne (UE) - la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) et l'instrument financier européen du programme régional 2018-2022 Green MED III : IEV Sud, pour l'eau et l'environnement.
2. L'objectif global du projet IMAP-MPA est de contribuer à la réalisation du bon état écologique (BEE) en mer Méditerranée et le long de ses côtes. Ce faisant, le projet propose de consolider, d'intégrer et de renforcer l'approche écosystémique (EcAp) pour la gestion des aires marines protégées (AMP) et leur développement durable. Cela sera réalisé par la surveillance et l'évaluation de l'état environnemental de la mer et des côtes méditerranéennes, y compris les AMP, de manière comparative et intégrée.
3. Pour réaliser ce qui précède, une stratégie de communication efficace est nécessaire pour faciliter la communication interne et externe et le dialogue sur les résultats, les bonnes pratiques et les enseignements tirés. En outre, elle devrait cibler les décideurs pour aborder des questions stratégiques clés, notamment pour assurer le soutien de la planification intégrée des zones côtières et marines, de la gestion et des besoins en matière d'application de la loi. Elle devrait également cibler d'autres publics clés tels que les gestionnaires d'AMP et les principales parties prenantes des AMP afin d'améliorer le niveau de gestion efficace des AMP dans les pays ciblés et en Méditerranée, ainsi que le secteur privé pour soutenir la diversification de l'économie locale afin de garantir que les communautés locales concernées disposent d'un revenu durable.
4. Dans ce contexte, le plan de communication et de visibilité actuel vise à identifier les objectifs clés, les groupes cibles et les activités de communication pour répondre aux recommandations du suivi orienté vers les résultats (ROM) effectué pour le projet "MedMPA Network" et assurer une diffusion réussie des résultats obtenus par le projet.
5. Le plan de communication et de visibilité du projet IMAP-MPA est structuré autour des trois sections principales suivantes :
 - A. Objectifs et groupes cibles ;
 - B. Activités de communication et de visibilité ; et
 - C. Ressources

2. Objectifs et groupes cibles

2.1 Objectifs généraux de communication :

- Faire connaître et comprendre le projet IMAP-MPA, y compris le soutien qu'il reçoit de l'UE, les objectifs du projet, le rôle des Parties contractantes et la contribution du projet dans le processus plus large lié à la mise en œuvre de l'objectif 11 d'Aichi et du Protocole ASP/Biodiversité par tous les pays méditerranéens, en vue de garantir l'adhésion et le soutien continu des parties prenantes et des partenaires tout au long de la mise en œuvre du projet.
- Mettre en évidence les activités importantes, diffuser les résultats et les livrables.
- Promouvoir l'importance du développement d'un réseau de surveillance et d'évaluation solide, inclusif et équilibré en termes de genre, basé sur l'IMAP, autour de la mer Méditerranée.
- Préconiser la nécessité de créer un réseau d'aires marines protégées (AMP), d'augmenter le nombre total d'AMP établies et gérées en Méditerranée.

2.2 Groupes cibles :

Décideurs :

1. Les points focaux désignés pour l'IMAP-MPA, représentants de l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie, y compris mais non limité aux : fonctionnaires, décideurs politiques, ministères concernés (c'est-à-dire les ministères de l'environnement, de la pêche, du tourisme, de l'aménagement du territoire et de la mer, des forêts, de l'agriculture, de l'eau, du développement local, etc.).
2. Les représentants des institutions nationales de recherche.
3. Les points focaux nationaux du PAM et du SPA/RAC.
4. Les points focaux nationaux d'autres CAR pertinents.

Gestionnaires d'AMP :

1. Les gestionnaires d'AMP et autres acteurs concernés par la création et/ou la gestion des AMP en Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Maroc, en Palestine et en Tunisie.
2. Les gestionnaires d'AMP au niveau méditerranéen.

Experts/Scientifiques :

1. Membres du Groupe ad hoc d'experts pour les AMP en Méditerranée (AGEM).
2. Experts participant aux groupes de correspondance sur l'approche écosystémique dans le cadre de la Convention de Barcelone.
3. Les scientifiques, institutions scientifiques et réseaux pertinents autour de la Méditerranée.

Utilisateurs des AMP :

1. Les différents acteurs impliqués dans l'utilisation des AMP dans les pays partenaires : pêcheurs, secteur du tourisme local et autres opérateurs des secteurs économiques concernés, populations locales, organisations de la société civile, etc.

Autres projets et initiatives pertinentes :

1. Autres projets, initiatives et processus régionaux (Méditerranée) (UICN Med).
2. Organisations intergouvernementales et autres conventions/accords pertinents (c'est-à-dire la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (FAO/CGPM), ACCOBAMS, etc.).

2.3 Résultats spécifiques pour chaque groupe cible, liés aux objectifs de l'action et aux phases du cycle du projet

- Décideurs : Les décideurs sont conscients de l'importance de la mise en œuvre de l'approche écosystémique et de l'IMAP en vue de d'atteindre le bon état écologique, d'atteindre l'objectif 11 d'Aichi en Méditerranée et de contribuer au Cadre de la biodiversité pour l'après-2020.
- Gestionnaires des AMP : Les gestionnaires des AMP et les autres parties prenantes concernées sont conscients des principaux objectifs et de l'avancement du projet, sont formés et participent à la production de solutions de gestion et soutiennent activement leur mise en œuvre aux niveaux local, national et régional, tout en assurant la poursuite, le suivi et la réplication des activités du projet. Ce groupe cible est important pour la durabilité des actions proposées.
- Experts/ Scientifiques : Les scientifiques connaissent les principaux objectifs, résultats et développements du projet et participent à la définition des solutions de gestion et de la stratégie de

développement des AMP (à l'échelle locale et régionale), ainsi qu'aux activités nationales et régionales du projet (en coordination avec les autorités nationales compétentes). Ils sont également sensibilisés au processus IMAP et contribuent à la réflexion/ mise en œuvre de la surveillance de la biodiversité.

- Utilisateurs des AMP : Les utilisateurs des AMP sont conscients des principaux objectifs du projet et de son importance, du potentiel de conservation et de protection des AMP, de leurs implications socio-économiques et des moyens de surmonter ces implications, soutiennent sa mise en œuvre chaque fois que cela est possible, et soutiennent partiellement ou totalement le processus de conservation / surveillance de la biodiversité.
- Autres projets et initiatives pertinentes : les publics cibles sont conscients de la façon dont le projet IMAP-MPA contribue à la protection et à la restauration de la biodiversité dans la région méditerranéenne et des synergies et possibilités de collaboration pour les phases actuelles et futures. Ce groupe cible est également important pour la durabilité de l'action proposée.

3. Activités de communication régulières (non liées à des réunions/ateliers/manifestations) :

- Mettre en évidence les conclusions, les outils de communication, les guides, les résultats obtenus et les enseignements tirés à l'aide d'un document de communication commun élaboré par les partenaires du projet ; ce document sera distribué par chaque organisation dans son bulletin d'information électronique (y compris la lettre d'information du PAM) et sur les sites web / réseaux sociaux et à l'occasion de leurs événements. - Public cible : tous les groupes cibles.
- Mettre en place et mettre à jour régulièrement le site web du projet IMAP-MPA et diffuser les dernières nouvelles du réseau méditerranéen d'AMP à travers les e-newsletters du projet IMAP-MPA. - Public cible : - Décideurs, gestionnaires et scientifiques.
- Résultats du projets à l'échelle nationale communiqués par les partenaires locaux par le biais des médias locaux (TV, radio, presse) et des réseaux sociaux - Public cible : Décideurs et utilisateurs.
- Mise à jour de la base de données en ligne sur les AMP en Méditerranée (MAPAMED) - Public cible: Scientifiques et utilisateurs.
- Publication et diffusion du rapport sur le statut des AMP de 2020 et du document stratégique sur les AMP - Public cible : tous les groupes cibles.
- Publication de l'ensemble des documents et des livrables produits dans le cadre du projet.

3.1 Nature et typologie des activités :

- Élaborer des messages clés qui s'adressent efficacement aux publics cibles.
- Participer et faire des présentations sur le projet, lors de réunions et d'événements pertinents (tout au long de la mise en œuvre du projet).
- Permettre la visibilité du Projet dans tous les événements organisés ou co-organisés par le SPA/RAC, Projet IMAP-MPA. Le projet sera présenté comme une contribution importante du système PNUE/PAM sur les thèmes pertinents.
- Les produits de communication et les informations sur le projet figureront sur les plateformes existantes du système du PAM et sur de nouvelles plateformes, telles que la "Lettre du Coordonnateur du PAM" à l'intention des Parties contractantes, qui sera bientôt lancée de façon périodique.
- Mettre en évidence les travaux en cours/résultats du projet dans tous les événements et réunions pertinents prévus par le PNUE/PAM.
- Développer et partager des outils de communication/campagnes/initiatives pour améliorer la visibilité du projet, partager le travail en cours/résultats du projet, montrer les enseignements tirés et sensibiliser/informer/éduquer.
- Créer un SharePoint pour partager du matériel utile entre les partenaires du projet, comme les logos, la référence au soutien de l'UE, divers matériels de communication qui peuvent être utilisés/adaptés par les partenaires du projet (dépliants, synthèses, etc.), le calendrier des réunions de coordination, etc.

- Inclure au moins un article sur l'IMAP-MPA dans le [bulletin d'information trimestriel du PAM](#).

3.2 présence Web:

- Une page consacrée au projet sur le site web du PNUE/PAM comprendra toutes les informations requises et mettra en évidence le financement de l'UE, au besoin, en tenant compte des exigences de l'UE en matière de communication et de visibilité.
- Un dossier d'information sur le projet IMAP-MPA est publié tous les deux mois sur le site web du PNUE/PAM.
- L'équipe de communication de l'unité de coordination assurera la mise à jour de la page et traitera également les demandes de l'équipe de projet élargie sous la supervision du bureau du Coordonnateur du PAM.

3.3 Réseaux sociaux

- Le nouveau compte Twitter du PNUE/PAM sera utilisé pour mettre en valeur le contenu du projet avec l'image de marque appropriée de l'UE. Le projet bénéficiera de la grande visibilité du compte twitter du PNUE/PAM.
- Un #hashtag distinctif sera créé pour le projet. Le hashtag sera défini en consultation avec les parties prenantes du projet.
- Si un contenu vidéo est produit, il sera publié sur la nouvelle liste de lecture YouTube du PAM hébergée par le PNUE et servant de dépôt.
- L'unité de coordination du PAM mettra en évidence et diffusera les produits de communication sur les plateformes et les canaux des systèmes du PAM, y compris les plateformes sociales gérées par les centres d'activités régionales, selon le besoin.

3.4 Les événements de communication à venir :

6. L'exécution du projet sera finalisée d'ici février 2023, les produits et les résultats développés par le projet seront présentés et diffusés lors de plusieurs événements qui auront lieu tout au long de la mise en œuvre du projet. Ce processus culminera lors de la 22e Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP22) prévue en décembre 2021 à Antalya, en Turquie.

- Réunion de lancement et conférence de presse ;
- Congrès mondial de la conservation de l'UICN (septembre 2021, Marseille ; à confirmer) : événement destiné à mettre en lumière les activités menées en Méditerranée sur les AMP, sur la base des résultats des projets ;
- Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée (reporté fin 2021 - début 2022, Monaco ; à confirmer).

7. Tous les documents de projet ainsi que le matériel de communication et de visibilité seront conformes au [Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'UE](#), à respecter pendant la mise en œuvre du projet par le PNUE/PAM et le SPA/RAC et d'autres partenaires ou sous-traitants.

3.5 Résultats escomptés et indicateurs connexes

8. Les résultats attendus en matière de communication et de visibilité de ce projet (et leurs indicateurs connexes), conformément aux objectifs définis au point A du présent plan de communication et de visibilité, sont comme suit :
 - i. Les parties prenantes et les principaux décideurs sont plus conscients de la valeur ajoutée et des impacts positifs des AMP écologiquement représentatives, interconnectées et gérées efficacement - **INDICATEUR** : nombre de parties prenantes et de décideurs formés et informés des valeurs des AMP;

- ii. Le soutien de l'UE au projet et à la Convention de Barcelone est visible - **INDICATEUR** : nombre de rapports et de publications mentionnant le projet et ses résultats, en utilisant les directives de visibilité du projet financé par l'UE et mis en œuvre par 4 partenaires. D'autres indicateurs seront le nombre de personnes auxquelles les documents seront envoyés, le nombre de personnes visitant le site web du projet et/ou le nombre de personnes téléchargeant les documents à partir du site web du projet.
- iii. La communauté scientifique travaillant sur la recherche/conservation marine est informée de l'avancement du projet et des enseignements tirés afin de fournir des éléments pour les futures orientations de recherche liées à la gestion des AMP - **INDICATEUR** : nombre de communications/publications/affiches/échanges diffusés aux entités scientifiques. D'autres indicateurs seront le nombre de personnes auxquelles les documents seront envoyés, le nombre de personnes visitant le site web du projet et/ou le nombre de personnes téléchargeant les documents à partir du site web du projet.

4. Ressources

4.1 Ressources humaines

9. Les actions de communication et de visibilité seront mises en œuvre par le manager du projet IMAP-MPA en coordination et en communication avec le responsable de la communication du PNUE/PAM afin de soutenir la bonne mise en œuvre du projet, ainsi qu'avec le soutien du SPA/RAC et d'autres partenaires au projet.

4.2 Ressources financières

10. Le budget pour la communication et la visibilité a été inclus dans le budget des activités du projet. En outre, le budget de déplacement de la proposition de projet comprend également un financement approprié pour couvrir les activités de sensibilisation nécessaires, la participation à des réunions régionales et internationales pertinentes, selon les besoins.

5. Liste provisoire des activités de communication innovantes :

11. A la demande du premier Comité de pilotage et de la réunion de lancement du projet IMAP-MPA (Tunis, Tunisie, 10 mars 2020), les membres du Comité de pilotage (CP) ont demandé au Secrétariat de préparer pour les besoins de la deuxième réunion du Comité de pilotage une liste d'actions de communication et de visibilité spécifiques et innovantes. À cet égard, le Secrétariat porte à l'attention du CP les propositions suivantes d'actions de communication et de visibilité innovantes pour qu'elles soient examinées et prises en considération :

- La célébration de la journée internationale de la femme (8 mars 2021) avec un article mettant en évidence la contribution des femmes dans le contexte des AMP, soit en tant que gestionnaires et membres du personnel des AMP, soit en tant que membres actifs des communautés vivant dans les AMP.
- Observance de la Journée internationale de la diversité biologique (22 mai 2021) : "Moving towards Aichi 11 one MPA at a time" avec un article soulignant la contribution du projet aux priorités de la CDB.
- Une page web interactive (voir [exemple 1](#) [exemple 2](#)) présentant des informations de base sur les AMP (par exemple, date de création, zone, personnel, équilibre hommes-femmes, compétences, présence d'un plan de gestion (oui/non), budget) qui présente également les activités du projet et fournit des rapports d'avancement sur le niveau d'intégration et les synergies réalisées dans les activités de surveillance liées à l'IMAP au niveau national. Les termes de référence (TdR) et le contenu peuvent être élaborés par l'unité de gestion de projet (PMU) avec le soutien de l'unité de

coordination du PNUE/PAM. (Le produit doit être obtenu par le biais d'un approvisionnement et le produit final doit être hébergé par les sites web du SPA/RAC ou du CAR/INFO - à confirmer).

- Série #DYK pour les réseaux sociaux : un ensemble de messages prêts à l'emploi sur les réseaux sociaux avec des faits et des chiffres sur les AMP et l'IMAP soulignant la pertinence du projet.
- "Talking conservation" - une série de discussions enregistrées et animées avec des experts et des parties prenantes du projet.

6. Produits de communication/visibilité déjà réalisés

12. Une section consacrée au projet a été développée sur le site web du PNUE/PAM sous la rubrique [section des projets](#), ainsi que sur le site web du SPA/RAC où une [page web dédiée au projet](#) a été élaborée.

13. Les principaux événements organisés dans le cadre du projet ont été annoncés sur les sites web du PNUE/PAM et du SPA/RAC et sur les comptes des réseaux sociaux :

- Organisation de la première réunion du comité de pilotage et de lancement du projet IMAP-MPA financé par l'UE (Tunis, Tunisie, 10 mars 2020) :
 - <https://web.unep.org/uneppmap/imap-mpa-project-new-drive-strengthen-integrated-monitoring-and-biodiversity-conservation>
 - <https://publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FUNEPMAPNews%2Fstatus%2F1241368761355186176&widget=Tweet>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1237308893518323713?s=20>
 - <http://www.rac-spa.org/fr/node/1835>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/2965739293474477>
- L'organisation de la réunion nationale de lancement du projet en Tunisie (vidéoconférence, 7 octobre 2020) :
 - <http://rac-spa.org/fr/node/1948>
 - <https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1329014493444247552>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1314499712532312064?s=20>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3538806132834454>
- L'organisation de la réunion nationale de lancement du projet en Libye (vidéoconférence, 28 octobre 2020) :
 - <https://www.rac-spa.org/fr/node/1963>
 - <https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1329014493444247552>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1323237346519691265?s=20>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3595083417206725>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3609065505808516>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3595012757213791>
- L'actualité liée au Forum 2020 des AMP:
 - <http://www.rac-spa.org/fr/node/1960>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3256233241091746>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3678091028905963>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3670451573003242>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3570056133042787>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3570056133042787>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1331556867169017857?s=20>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1318848868323414016?s=20>
- Nouvelles relatives au projet IMAP-MPA dans le bulletin d'information du PNUE/PAM :

- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/med-news-03-2020/launching-of-the-2020-mediterranean-mpa-forum-process>
- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/med-news-03-2020/monitoring-and-assessment-in-mpas-to-feed-into-unesp-map-reports-on-environmental-status-in-the-mediterranean>
- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/med-news-03-2020/kick-off-meeting-of-the-eu-funded-imap-mpa-project-in-tunisia>
- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/newsletter-archive/med-news-02-2020/imap-mpa-project-a-new-drive-to-strengthen-integrated-monitoring-and-biodiversity-conservation-in-the-mediterranean>

14. Par ailleurs, un [point d'actualité](#) a été publié sur le site web du PNUE/PAM le 18 novembre 2020, montrant l'importance de la surveillance et de l'évaluation dans les AMP et comment elles pourraient alimenter les rapports du PNUE/PAM sur l'état de l'environnement en Méditerranée.

15. Afin de mieux communiquer et sensibiliser sur les avantages et le rôle des AMP en tant qu'outil efficace de conservation et de gestion dans les pays arabes de l'est et du sud de la Méditerranée, le SPA/RAC, par l'intermédiaire du projet IMAP-MPA et en étroite collaboration avec le Partenariat pour les études interdisciplinaires des océans côtiers (PISCO), l'Université de la Côte d'Azur (UCA) et la Fondation Prince Albert II de Monaco a produit la version arabe de la brochure : "La science des aires marines protégées" (WG.489/Inf.7). Cette brochure résume les preuves scientifiques qui montrent que des AMP efficaces peuvent permettre de récupérer les ressources marines, de maintenir la pêche, d'améliorer les moyens locaux de subsistance et de promouvoir le tourisme durable. Elle montre également comment la région méditerranéenne pourrait bénéficier d'une protection plus efficace dans les AMP. Le livret, qui vient d'être imprimé, sera diffusé auprès de la communauté arabe de la biodiversité marine de la Méditerranée.

16. Une réflexion a été engagée en décembre 2020 entre le PNUE/PAM et le SPA/RAC pour célébrer la Journée internationale de la femme (JIF) le 8 mars 2021 en communiquant, par le biais de nouvelles et/ou de courtes vidéos, sur le travail effectué par les femmes au sein et autour des AMP, avec un accent particulier sur les femmes travaillant dans les AMP potentielles du projet IMAP-MPA (par exemple, la femme responsable de la réserve naturelle de la Côte de Tyr au Liban, les pêcheuses actives autour de la future AMP des îles Kerkennah en Tunisie).

17. Le projet a bénéficié d'une visibilité et d'une attention particulières lors des réunions intégrées des groupes de correspondance sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique (CORMON) (vidéoconférence, 1-3 décembre 2020).